

Résolu: D'approuver ledit rapport et d'informer l'Ingénieur en Chef que M. Bastien a été nommé pour voir à la surveillance des travaux de l'annexe de l'Hôtel-de-Ville et du Champ de Mars.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef il est

Résolu: D'autoriser la pose d'une conduite d'eau de 8 pouces dans la rue Saint-André au Nord de St-Rosaire, sur une distance de 330', au coût de \$725 à être pris sur le crédit voté pour la pose de conduites principales.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu: D'approuver la pose des conduites d'eau suivantes: rue Berri, de la rue Crémazie jusqu'au sud de la 32e rue, 3600 pieds de tuyau de 8" avec service, 3 bornes fontaines, etc., au coût de \$10,650; rue Pasteur, au nord de la rue Lafayette, 125' de tuyau de 8" au coût de \$325; les montants ci-dessus devant être pris à même le crédit voté pour la pose de conduites principales.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la demande de M. H. D. Léger pour permis d'ouvrir une cour à bois.

Résolu: D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une demande de M. F. H. Norman pour permis d'ouvrir une place d'amusement appelé "The Airdome" sur le square Phillips.

Résolu: Attendu qu'un permis a déjà été accordé audit M. Norman, pour opérer un pavillon de danse, que le Bureau ne peut recommander d'accorder le permis demandé, nonobstant la recommandation de l'Ingénieur en Chef.

Soumis un rapport de l'assistant surintendant de police au sujet d'une requête des citoyens du quartier Hochelaga concernant le bruit causé par les sifflets des locomotives de la Cie du Chemin de Fer Canadien Nord.

Résolu: De référer au Département en Loi pour opinion

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant la pose de 1000 pieds de tuyau de 8" au coût de \$3,000, sur la 2e avenue, dans la municipalité de Ville St-Pierre.

Après avoir pris considération la résolution du Conseil de Ville de Ville St-Pierre, demandant la pose dudit tuyau, et garantissant le montant de 7% du coût des travaux, il est

Résolu: D'autoriser la pose dudit tuyau, le montant ci-dessus devant être pris sur le crédit voté pour pose de conduites principales.

Après considération de certains rapports des Chefs de départements, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil comme suit:

10. A l'effet de voter une somme de \$500 pour certains travaux à la jetée St-Gabriel;

20. A l'effet d'accorder une police acquittée de \$1,000 à l'ex-pompier J. R. Paré;

30. A l'effet d'incorporer le Comité de Développement des Relations Economiques Canado-Françaises.

40. A l'effet de permettre à M. A. Lapointe d'ouvrir une cour à bois, charbon, etc., sur le lot No. cad. 3930, subd. 192, quartier Emard, rue de Villiers;

50. A l'effet de voter un crédit de \$69.75 pour couvrir le coût du déplacement d'une borne-fontaine, à la suite de l'élargissement de la rue St-Louis, quartier Emard;

60. A l'effet de permettre à M. Noé Carrière d'ouvrir une cour à bois, charbon, etc., sur le lot No. cad. 3930 subd. 128-9-10, quartier Emard, rue DeCourcelles;

70. A l'effet de permettre à la Société Française de Spécialités Alimentaires, d'installer une chaudière à vapeur et des moteurs de la force totale de 50 c. v., sur le lot No. cad. partie 3399, subd. 219-11-12-12-14 quartier St-Gabriel, rue Reading;

80. A l'effet d'approuver les plans pour la construction d'une pesée, un bureau, et une écurie de 6 places sur les lots Nos. cadastraux 80 sous-subd. 1 et 2; 139 sous-subd. 3, 3 et 4; 140 sous-subd. 2, 3, 4 et 5; 141, 142, 143, 144, 145, quartier Bordeaux, rue Bourdages;

90. A l'effet de permettre à MM. B. T. Coughlin Co., Ltd., d'ériger un moteur électrique de 50 c. v. sur le lot No. cad. 30 sub. 110-117a quartier Hochelaga, rue Darling;

100. A l'effet de permettre à MM. Cornellier & Joly d'ouvrir une cour à bois, charbon, etc., sur les lots Nos. cad. 4 subd. partie 47 et partie 48 et 7 sub. 125, 126 partie 143, 144, 145, 146, 147 et partie 148 quartier DeLorimier, rue Chapleau;

ting copy of a letter which he sent to Mr. Todd, architect in charge of the Champ de Mars works.

Resolved: To approve said report and to inform the Chief Engineer that Mr. Bastien has been appointed to supervise the works in connection with the City Hall annex and on the Champ de Mars.

On the recommendation of the Chief Engineer, it was

Resolved: That a 8" main be authorized in St. André street, north of St. Rosaire, on a distance of 330' at a cost of \$725 to be charged against the appropriation voted for the laying of mains.

On recommendation of the Chief Engineer, it was

Resolved: That the laying of the following water mains he approved of; on Berri street, from Crémazie street to the south of 32nd street, 3600 feet of 8" main pipes with service, connected with three hydrants, etc., at the cost of \$10,650, on Pasteur street north of Lafayette street, 125 feet of an 8" pipe at the cost of \$325; the above amounts to be charged against the appropriation voted for the laying mains.

Submitted a report from the Chief Engineer stating that he cannot recommend the granting of a permit to open a wood yard to Mr. N. D. Léger.

Resolved: That said report be approved of.

Submitted a report from the Chief Engineer on the application of Mr. F. H. Norman for permission to open a proposed "Air Dome" on Phillips Square.

Resolved: Whereas a permit has already been granted to the said Mr. Norman to operate a dancing pavillon, the Board cannot recommend the granting of said permit, notwithstanding the Chief Engineer's recommendation.

Submitted a report from the assistant superintendent of police "re" petition from citizens of Hochelaga ward anent the noise caused by the whistles of locomotives of the Canadian Northern Railway Co'y.

Resolved: That the same be referred to the Law Department for their opinion.

Submitted a report from the Chief Engineer, recommending the laying of 1000 feet of 8" pipe at the cost of \$3,000 on 2nd avenue, in the municipality of the Town of St. Pierre.

After having considered the resolution of the Council of the Town of St. Pierre, asking that said pipe be laid, and guaranteeing 7% of the cost of said works, it was

Resolved: That the laying of said pipe be authorized, the above amount to be charged against the appropriation voted for the laying of mains.

After considering certain reports of the heads of departments, it was

Resolved: That reports be made to Council as follows:

10. To vote the sum of 500 for certain works to be done on the St-Gabriel dyke;

20. To grant a paid-up policy of \$1,000 to ex-fireman J. S. Paré;

30. To incorporate "Le Comité de Développement des Relations Economiques Canado Francaises."

40. To allow Mr. A. Lapointe to open a wood, coal yard, etc., on cadastral lot No. 3930, subd. Emard Ward, de Villiers street;

50. To vote an appropriation of \$69.75 to cover the cost of removing a hydrant, owing to the widening of St. Louis street, Emard ward;

60. To allow Mr. Noé Carrière to open a wood, coal yard, etc., on cadastral lot No 3930, subd. 128-9-10, de Courcelles street, Emard ward;

70. To allow "La Société Française de Spécialité Alimentaires" to erect a steam boiler and motors of a total capacity of 50 h. p. on cadastral lot No. part 3399 subd. 210-11-12-12-14, Reading street, St-Gabriel ward.

80. To approve of the plans for the construction of a weigh-house and office and a 6 stalls stable, on cad. Nos 80, sub-subdivision 1 and 2; 139 sub-subdivision 3, 3 and 4; 140, sub-subdivision 2, 3, 4 and 5; 141, 142, 143, 144, 145, Bourdages street, Bordeaux ward.

90. To allow Messrs B. J. Coghlin & Co., Ltd., to erect a 50 h.p. electric motor on cadastral lot No. 30 sub. 110-117a Darling street, Hochelaga ward;

100. To allow Messrs Cornellier & Joly to open a coal, wood yard, etc., on cadastral lots Nos. 4, subd. part 47 and part 48 and 7 subd. 125, 126 part 143, 144, 145, 146, 147 and part 148, Chapleau street in de Lorimier ward.